

Barbazan-Debat

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 45 - AOÛT 2020

Mairie



La Halle



Résidence Néouvelle



Sommaire

- ❖ éditorial
- ❖ la vie municipale

- ❖ un tour d'horizon
- ❖ les associations

- ❖ informations générales



éditorial

Barbazanaises,

Barbazanais,

Le 15 mars 2020, vous avez décidé de me faire confiance pour conduire un nouveau mandat pour Barbazan-Debat, et je veux ici vous en remercier. Il y a six ans, je disais : «c'est la première fois qu'une liste recueille près de 70% des voix», je n'imaginais pas alors qu'en 2020, elle recueillerait 100% des voix.

Bien sûr, il n'y avait qu'une seule liste, mais je me crois en droit de penser que les Barbazanais sont reconnaissants et satisfaits de mon équipe et du travail accompli.

Mon vœu le plus cher est que pendant six ans nous méritions cette confiance ; je peux vous assurer, chers administrés, que les nouveaux qui m'ont rejoint le soir du quinze mars sont animés de très bonnes intentions et désireux d'apporter tout leur dévouement à votre service. Ils me l'ont d'ores et déjà prouvé lors de ces trois derniers mois si compliqués, et je veux leur dire ici toute ma satisfaction.

Nous avons tant de choses à faire ensemble pour le village que nous aimons.

C'est avec grand plaisir que j'ouvre la première édition du Bulletin Municipal de la mandature 2020-2026, dans laquelle vous découvrirez le visage des vingt-deux élus qui m'entourent.

Peu d'information provenant des associations : la raison en est que le Covid 19 a mis tous leurs membres actifs en confinement.

Cependant, cette édition foisonne d'articles sur la vie communale.

En cette période de grande morosité, il y a des mots que l'on voudrait voir rayés de la langue française, comme «crise sanitaire», «confinement» ; hélas, la dure réalité du déconfinement, avec ses répercussions sociales et économiques, va nous obliger à les utiliser encore, ne serait-ce que pour appliquer les gestes barrières et mettre en œuvre les protocoles préconisés. Bien que restant vigilants, nous avons retrouvé notre liberté de mouvement avec un vif plaisir.

Je suis fier d'être le Maire d'une ville agréable à vivre, riche du dynamisme de ses administrés.

Le Maire,

Jean-Christian PEDEBOY



Elections

Suite à la période de confinement, il a été procédé à l'élection du maire et des adjoints le 25 mai 2020 soit deux mois après le passage aux urnes des électeurs. C'est dans la salle des fêtes qu'a eu lieu la réunion du conseil municipal en présence des 23 élus.

Mme Rivaletto a présidé le début de séance jusqu'à l'élection du Maire : Jean-Christian Pedebroy a été élu maire à l'unanimité, puis il a pris la suite en soulignant qu'il avait souhaité avoir une équipe rajeunie (c'est l'avenir) bien épaulée par des anciens dévoués à la commune.

Le secrétariat était assuré par deux agents administratifs et les élections des adjoints ont été supervisées par Serge Mazet conseiller municipal.

M. le maire a précisé que le conseil municipal fixe librement le nombre des adjoints dans la limite de 30% de l'effectif soit 6 pour notre commune. Il propose donc de fixer le nombre des adjoints à 5 afin de pouvoir nommer des conseillers délégués. Ces derniers ont été nommés lors de la séance suivante le 11 juin 2020.

Bureau de la mandature :

Maire : Jean-Christian Pedebroy ;

1^{er} adjoint : Yves Loupret ;

2^e adjoint : Claudine Rivaletto ;

3^e adjoint : Claude Delmas ;

4^e adjoint : Régine Pouyenne-Vignau ;

5^e adjoint : Jean-Luc Manse.

Conseiller délégué à la vie scolaire : Fabrice Schaeffer

Conseillère déléguée à la culture-environnement-développement durable : Michèle Darré

Conseiller délégué à l'information-communication : Michel Larrouy

Les Commissions 2020-2026

Créées à l'initiative du conseil municipal pour toute la durée du mandat, les commissions sont présidées par le Maire.

Commission Finance Budget

Yves LOUPRET, 1^{er} Adjoint au maire

Commission Administration, Gestion du personnel, Ressources humaines

Claudine RIVALETTO, 2^e Adjointe au maire

Commission Travaux Urbanisme

Claude DELMAS, 3^e Adjoint au maire

Commission des Affaires Sociales et du CCAS

Régine POUYENNE-VIGNAU, 4^e Adjointe au maire

Commission des Sports, de la Jeunesse, de la Vie associative

Jean Luc MANSE, 5^e Adjoint au maire

Commission de la vie scolaire

Fabrice SCHAEFFER, Conseiller municipal délégué



Commission de la Culture Environnement Développement Durable

Michèle DARRE, Conseillère municipale déléguée

Commission Information/Communication

Michel LARROUY, Conseiller municipal délégué

Conseillers municipaux

Anne-Marie OLALLA

Bernard BEZ

Elisabeth VERNET

Marilyn DUFFAU

Gilles LAGARDELLE

Dominique LANSAC

Sylvain CHAMPAGNE

Florence SECORRO

Serge MAZET

Emmanuelle BENNE

Lionel ROUCHAUD

Maryse PECOSTE

François IBORRA

Christiane SCHNEIDER

Permanences

Rencontrer Monsieur Le Maire sur rendez-vous
secrétariat 05 62 33 95 67

Les Adjoints : Yves LOUPRET
permanence le vendredi de 17h00 à 18h00

Claudine RIVALETTO
permanence tous les jours
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Claude DELMAS
permanence le lundi de 16h00 à 18h00

Régine POUYENNE-VIGNAU
permanence le mardi de 14h00 à 17h00

Jean Luc MANSE
permanence le Mardi de 17h30 à 18h30

Fabrice SCHAEFFER
permanence le mercredi de 17h00 à 18h00

Michèle DARRE
permanence le lundi de 14h00 à 15h00

Michel LARROUY
permanence le mercredi de 14h00 à 16h00



Gestion pendant le confinement

Le confinement et l'organisation municipale

Les recommandations et les mesures décidées par le gouvernement ont contraint le maire à déployer un dispositif permettant la protection de la santé publique et celle de ses salariés, tout en maintenant une activité minimale indispensable.

En effet, dès le 16 mars 2020, monsieur le Maire a pris la décision de fermer tous les espaces publics conformément aux préconisations et a demandé aux professionnels de rester chez eux pour limiter le risque de contagion. Les administratifs étant en télétravail, les dossiers urgents et sensibles ont pu être avancés. Une permanence pour l'enregistrement des actes d'état civil a été mise en place. Au regard des mesures limitant les déplacements, un seul agent était mobilisé dans les locaux de la mairie accompagné par un élu.

Le personnel administratif répondait aux appels téléphoniques en mairie durant le temps de présence défini par tour de garde. Une affiche explicative à la porte de la mairie indiquait le numéro de téléphone d'urgence. Cette information défilait au niveau du panneau lumineux et sur le site officiel de la commune. Les élus se sont succédés pour pallier l'absence des agents municipaux et le responsable des services techniques effectuait chaque jour le tour de la commune afin d'identifier une difficulté et y remédier.

Les actions sociales, ont continué sans interruption pour satisfaire les besoins d'aide alimentaire aux familles en difficulté.

De même, à partir du registre des personnes vulnérables et la liste des personnes isolées et porteuses de la téléalarme communale, les élus ont procédé à des appels hebdomadaires afin d'organiser une aide, si besoin, et s'assurer de leur état de santé.

Un agent municipal s'est rendu disponible pour répondre aux besoins exprimés et a récupéré les courses commandées par internet pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

De plus, Monsieur le maire a obtenu de la préfecture l'autorisation de l'ouverture du marché le vendredi, ce qui a limité les déplacements hors de la commune pour l'ensemble des administrés.

Aujourd'hui, la phase de déconfinement permet une reprise des activités des différents services, dans le respect des gestes barrières.

Les nouvelles directives émises par nos gouvernants sont attendues et seront, bien sûr, mises en œuvre.



C.C.A.S.

Durant la période de confinement les actions conduites et privilégiées par le C.C.A.S. ont perduré. De même, les personnes isolées et porteuses de la téléalarme municipale ont été régulièrement appelées pour faire le point sur leur état de santé et répondre à leurs besoins.

La Covid 19 a entravé, pour le premier semestre 2020, le déroulement de la bourse au permis de conduire destinée aux jeunes de 17 à 25 ans.

En octobre, une nouvelle formule sera proposée. Consultez les prochains bulletins municipaux et la presse locale pour les nouvelles modalités qui seront exécutoires en 2021. Les inscriptions commenceront dès janvier.

Vivre masqué :

Tout le monde a suivi les épisodes nationaux de la pénurie des masques diffusés sur nos écrans. Comme partout les élus et les habitants ont cherché des solutions locales pour répondre à l'urgence. À Barbazan-Debat, deux couturières ont fabriqué des masques en tissu, lavables qui ont été distribués aux agents en première ligne du personnel communal. Les élus et employés communaux tiennent à remercier ces deux personnes.

Enfin, les masques commandés depuis longtemps par la Mairie pour les Barbazanais, sont arrivés le 29 mai. Des masques de fabrication italienne, homologués, lavables et réutilisables au moins 10 fois que les élus municipaux ont mis dans des enveloppes pour ensuite les distribuer dans les boîtes aux lettres ou en mains propres les samedi 30 mai et lundi 1^{er} juin.

A nous de jouer maintenant. Il ne suffit pas d'applaudir les soignants ; ce qu'ils nous demandent : c'est d'éviter impérativement la contagion pour sauver notre vie et celle des autres.



Monsieur Le Préfet en visite à l'école Paul Verlaine de Barbazan-Debat

Mardi 12 mai, en ce jour de rentrée post-confinement, 21 élèves de CP et CM2 ont retrouvé leurs maîtres, leurs salles de classe et leurs copains, tous ravis de reprendre les cours presque comme avant mais dans le strict respect des règles sanitaires. Pour les CE1, CE2 et CM1, la rentrée des classes était prévue le 18 mai.

A cette occasion, Monsieur Arnaud Capdevielle a reçu la visite de Monsieur Brice Blondel, Préfet des Hautes Pyrénées, accompagné de Monsieur Thierry Aumage, Inspecteur d'Académie des Hautes-Pyrénées et de Monsieur Gilles Coignus, Inspecteur de l'Education Nationale Tarbes Val d'Adour Madiran.



Cette rentrée faite dans une «normalité aménagée» selon les mots du Préfet a nécessité un travail intense de préparation de la part de toute une équipe pédagogique et municipale de Monsieur le Maire ; des efforts portant sur l'aménagement de l'espace, l'ouverture de la cantine avec des repas froids et du centre de loisirs pour le mercredi 13 mai. Une équipe qui a reçu les félicitations de l'ensemble des visiteurs et une rentrée réussie.



8-Mai : une commémoration dans l'intimité

La cérémonie du 8 mai a été maintenue mais dans des conditions qui ne ressemblent à aucune autre depuis 75 ans puisqu'elle se déroula en effectif réduit.

Pour honorer la mémoire des victimes de la Seconde Guerre Mondiale, les représentants de la mairie, Monsieur Jean-Christian Pedebay, Maire de Barbazan, assisté de Madame Claudine Rivaletto (1^{ère} adjointe), de Monsieur Yves Loupret (adjoint), et les membres de la FNACA, Monsieur Edouard Dupouey (Président) et Monsieur Jacques Marmouget (porte-drapeau) ont présidé la cérémonie de la commémoration de la victoire de 1945.

En l'absence des enfants des écoles, la Marseillaise a été entonnée par les membres présents.





Travaux

Les services techniques ont été équipés de nouveaux matériels avec l'acquisition d'une remorque à ridelles avec rehausse grillagée.



Cet investissement vient compléter la remorque mise à disposition des Barbazanais pour l'enlèvement des végétaux.



Avec deux remorques, il sera possible de faire face à la demande grandissante des particuliers.

En outre, l'achat d'une balayeuse ramasseuse hydraulique évitera de louer une balayeuse avec chauffeur et permettra d'intervenir plus souvent pour le nettoyage des rues.

Curage fossés

Le nettoyage des cours d'eau a été réalisé par les agents communaux de la voirie. L'enlèvement des embâcles, débris, végétation a permis aux cours d'eau et au lac du Padouen de retrouver leur débit initial.



Rue du 11 Novembre
JUN 11 / 2020

Les travaux dans les cours d'eau sont règlementés et soumis à autorisation par la police de l'eau (organisme dépendant de l'Etat, chargé de l'ensemble des activités d'instruction et de contrôle de la protection, de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques). L'entretien des cours d'eau qui sillonnent la commune est réalisé uniquement en dehors des périodes du 30 septembre au 1^{er} mai du fait du caractère sensible des milieux aquatiques comme le frai et la migration. L'ablation de la végétation, très abondante, à certains endroits et notamment dans le lac, permet l'écoulement naturel de l'eau et va faciliter l'absorption des eaux de ruissellement dues aux pluies et limiter les débordements.



Rue des Anciens Combattants
JUN 11 / 2020

Les travaux d'élagage et de nettoyage des sentiers





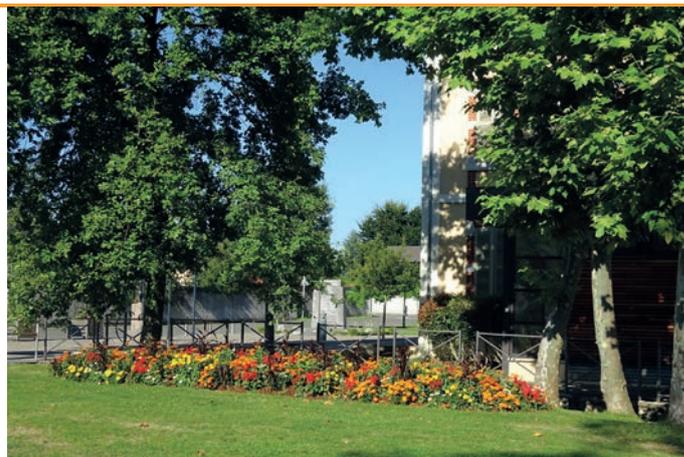
Environnement

Malgré la période difficile que nous avons vécue, ou peut-être à cause d'elle et pour redonner des couleurs à la vie, tous ceux et celles qui l'ont pu, se sont mis à l'ouvrage avec enthousiasme pour valoriser, qui le balcon, qui la façade, les parterres, les murs, et notre village offre, quel que soit le quartier, une palette de couleurs magnifiques renforçant l'image de «Barbazan village accueillant où il fait bon vivre».



Dame nature s'y est mise aussi. Pendant le confinement, elle nous a gratifiés, le long des sentiers ou des routes du village, de magnifiques fleurs sauvages, paradis des papillons et des libellules, que l'on ne voyait plus depuis longtemps. Les marcheurs ou les promeneurs peuvent encore en profiter !

Les employés communaux ont très vite mis en œuvre la tonte des espaces verts et le renouvellement du fleurissement de la commune. Les ronds-points, les espaces communaux, se parent de corolles et de hampes multicolores et variées, pour notre plus grand plaisir.



Cependant cette année, en raison du contexte particulier, il n'a pas été possible de maintenir le concours des maisons fleuries, donc de récompenser les talents des «paysagistes» ! Nous espérons pouvoir le reprendre l'année prochaine,

Concours 2019 des villes et villages fleuris organisé par le Conseil départemental

Cette année encore le village de Barbazan-Debat se classe parmi les lauréats, c'est la récompense des efforts constants faits par la commune pour la qualité de l'environnement, le fleurissement, et l'aménagement de l'espace public : mobilier urbain, espace jeux pour les enfants, espace jeu pour les adolescents, espace santé près de la mairie, ainsi que la valorisation de chemins de randonnée.

CULTURE

Expositions :

On dit que «l'art est un voyage» ! L'expression culturelle et la lecture sont un moyen pour effectuer ce voyage et laisser libre cours à notre imagination et à nos émotions.

C'est pourquoi la commission culture et environnement prépare une exposition, qui se tiendra **du samedi 7 au dimanche 15 novembre**, à la salle des mariages, si les conditions sanitaires le permettent, bien sûr.



Nous recevons :

◆ **Elora Monforte**, artiste peintre décoratrice et illustratrice. Spécialisée en décors peints, trompe l'œil, ornements, croquis et illustrations. Elle a exposé à Tarbes en début d'année.

◆ **Jean-Jacques Abdallah**, sculpteur qui vit à Arras en Lavedan, travaille avant tout les pierres dures, marbre et granit. Il met en avant le matériau dans la plupart de ses œuvres. Il reprend ainsi la manière de sculpteurs pour qui il était important de montrer que l'œuvre sortait de la matière.



Lecture contée

Au cours de l'automne, nous accueillerons «On vient lire chez vous» proposé par La Ligue de l'Enseignement des Hautes-Pyrénées,

C'est une lecture à une voix, (par la Compagnie des Tréteaux), de textes des «Misérables» de Victor Hugo, accompagnée d'une exposition de personnages hugoliens peints par Claude Bruegilles artiste bigourdan très connu.

un tour d'horizon

Le petit marché et le confinement

Plus que jamais en ce premier jour du printemps les habitants ont apprécié la venue des commerçants sur le «petit marché» de Barbazan. C'était un peu de normalité dans un nouveau quotidien anxiogène.

Le soleil de ce vendredi matin, 20 mars, réchauffait les habitués qui même moins nombreux avaient décidé de dépasser leurs craintes, munis de leurs masques «maison», divers et colorés. Suivant les recommandations du gouvernement pour éviter la propagation du virus, deux circuits parallèles avaient été mis en place de façon à faire respecter les distances de sécurité.

Cela permettait d'accéder aux étals, écartés les uns des autres : primeurs, produits fermiers, boucherie, poissonnerie, crêperie et bien sûr le boulanger.

S'il est vrai que l'atmosphère était plus silencieuse, les conversations réduites, pour beaucoup, aller au petit marché de la place de l'Europe était une façon de résister à une situation inédite, déstabilisante, contraignante et de sortir d'un isolement imposé. Merci aux commerçants pour leur fidèle présence.



Nuisances

Divagation d'un animal

Plusieurs personnes se sont plaintes de nuisances occasionnées notamment par des chats. Nous rappelons que conformément aux articles L 211-19-1 et 211-20 du code rural et de la pêche maritime, il n'est pas autorisé de laisser divaguer les animaux domestiques. C'est le cas si l'animal n'est plus sous la surveillance effective de son maître ; L'animal divaguant peut être capturé par la fourrière animale et ne sera rendu à son propriétaire qu'après paiement des frais de gardiennage. Le propriétaire risque une contravention de classe 2 (article R 622-2 du code pénal). Le procès-verbal constatant la divagation est établi par les représentants de l'ordre.



Bruit et Voisinage

Avec les beaux jours, il faut tondre plus souvent. Nous nous permettons de vous rappeler les horaires autorisés définis par arrêté préfectoral :

- ◆ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ◆ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◆ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



Ecoles élémentaires



La rentrée scolaire aura lieu le **1^{er} septembre 2020**. Les informations actuelles de déconfinement sont susceptibles d'évoluer en fonction des décisions gouvernementales qui interviendront d'ici la rentrée scolaire. Les parents trouveront toutes les informations à l'entrée des écoles.

Pour des renseignements plus précis, les parents pourront contacter les différents directeurs des écoles ou le secrétariat de la mairie :

- ◆ Ecole Maternelle M. Pagnol : 05 62 33 83 98
- ◆ Ecole Maternelle J. Prévert : 05 62 33 81 57
- ◆ Ecole Primaire P. Verlaine : 05 62 33 89 37
- ◆ Ecole Primaire A. Rimbaud : 05 62 33 87 55

du côté des associations

Les installations sportives et culturelles n'étant pas ouvertes au public, les inscriptions aux associations se feront directement auprès des présidents ou correspondants de ces associations cités dans la liste ci-dessous :

ASSOCIATION/CLUB	NOM DU RESPONSABLE	TELEPHONE
FOOTBALL	FERRIE Serge	05 62 33 80 11
TENNIS	ROUCHAUD Lionel	06 89 98 49 98
GYM VOLONTAIRE	OLIVARES Monique	05 62 33 80 33
CLUB INFORMATIQUE	DISANTO Mario	06 88 24 20 31
BARBATRUC (encadrement)	DOUCET Marie-Dominique	06 80 12 38 24
BASKET	MOREAU Denis	05 62 33 89 14
BI-CROSS CLUB	MIR Fabrice	06 07 29 52 33
BIGORIENTATION 65	FERCHAUD David	06 14 05 68 72
CASCADE	NAVARRO Gloria	06 68 02 86 56
CLUB DE L'ALARIC	VANDAMME Soledad	05 62 33 96 88
COMITE D'ANIMATIONS	MELIX Virginie	06 29 24 00 81
EQUI BARBAZ	BARBAZAN Régis	06 72 72 09 22
FULL CONTACT	ALKAMA Karim	06 22 81 53 20
HANDBALL	MAIRAL Michel	06 76 58 03 97
JARDIN DES SENS	ARDOUREL Renée	05 62 33 91 76
JUDO CLUB	LOUPRET Suzanne	05 62 33 84 36
K'DANSE	MONTIGEL Cathy (Prés)	06 22 42 06 07
	LALANNE Carole (Prof)	06 83 35 76 29
LES INVISIBLES	HERNANDEZ Consolacion	
LA MÊLEE	FOUQUET Patrick	07 68 98 32 96
MARCHE NORDIQUE 65	GOULESQUE Jean	06 08 78 25 57
PASSERELLE	FAGES Martine	06 68 97 95 23
PEDESCAUS	GARROS Michel	06 85 03 65 16
PILOTARI CLUB	MARTIN Henri	05 62 33 81 76
RANDONNEURS DE L'ALARIC	POUYENNE-VIGNAU Pierre	06 38 03 93 49
"LE REBISCLOU"	PROTH Philippe	06 85 05 84 71
SOCIETE DE CHASSE	BONIFACE Alain	06 14 03 26 41
VOIX D'ALARIC	ARCAS Daniel	06 07 76 32 75



Association BARBATRUC

L'association n'a pu faire son exposition en avril cette année ; nous espérons que vous avez profité de la période du confinement pour peaufiner vos travaux que vous présenterez lors de l'exposition que nous prévoyons l'année prochaine. Nous vous avertirons dès que possible de la reprise des activités.

Espace Jeunes Barbazan-Debat / Soues

L'espace Jeunes est géré par la Fédération des Foyers Ruraux 31/65 par délégation du syndicat Barbazan-Debat/Soues. Ce lieu de rencontre, d'échange et d'accompagnement à la création de projet est ouvert toute l'année pour les 11-17 ans.

Véritable lieu de vie pour les jeunes du secteur, cette organisation met en place des temps d'activités ludiques et émancipateurs. Le foyer jeune se veut ouvert sur son environnement et travaille étroitement avec les communes de Barbazan-Debat et Soues ainsi qu'avec l'association d'aide aux devoirs «La Passerelle».

L'accompagnement offert par le responsable et les animateurs vise à travailler sur des savoirs informels qui permettront aux jeunes de gagner en autonomie et d'être acteurs de leurs temps de loisirs. Au travers de sorties, de séjours, de discussions et d'activités de toutes sortes les jeunes peuvent évoluer dans un cadre bienveillant, amusant et accueillant.

Jordi Bonnet Responsable Espace Jeunes (EJ) Barbazan-Debat / Soues
Tél. 06 70 74 18 18

du côté des associations



Alors que nous venons d'entrer dans l'été, il est difficile pour nous en cette période d'employer les traditionnels termes de «fin de saison» ou «de rentrée» comme si ces moments importants de l'année revêtaient un caractère normal.

Après trois mois de crise sanitaire nous avons vu notre saison s'arrêter dès la mi-mars. Quant à la rentrée, nous l'espérons la plus normale possible tout en la redoutant. Pourtant, il est l'heure de la préparer au mieux. C'est tout le travail que nous entreprenons.

Préparer la rentrée, c'est se projeter. Notre rentrée est prévue le **mardi 8 septembre 2020**.

Certaines mesures sanitaires seront à respecter. Chacun de nous devra venir avec sa serviette, son gel hydro-alcoolique et nous attendrons des moments plus sûrs pour les embrassades de retrouvailles.

Le club mettra à disposition du gel et pour les licenciés de la saison 2019/2020 un geste significatif sera fait sur la cotisation de 2020/2021.



Nous reprendrons le chemin du gymnase avec entrain et envie de retrouver nos animatrices. Nous espérons honorer notre planning de RDV festifs. N'hésitez pas à nous rejoindre. 2 cours pour essayer

Contact : 06 15 23 63 13

Autour du cercle du Basket Ball Club Barbazan



Une saison sportive qui laisse, toutefois, un arrière-goût d'inachevé !

En effet, le B.B.C.B. devait fêter ses 25 ans d'existence et l'octroi d'une salle de réception (donc photos souvenirs, coupes, etc...) bref la vie d'un club !

D'autre part, les seniors masculins 1 étaient premiers de leur championnat pré-région avec en vue leur troisième finale consécutive pour le championnat Armagnac Bigorre...

Mais la covid19 en a décidé autrement ... enfin presque... car notre club house est bien là et en cours de rénovation et d'aménagement.

L'école de basket (Baby's, U9 garçons, U11 filles et garçons et pour la prochaine saison une équipe U13 filles) s'est développée, grâce bien sûr à leurs entraîneurs mais aussi par l'engagement et l'aide des parents (dont certains ont décidé de créer une «équipe loisir»).

- ◆ La cerise sur le gâteau, nous venons de l'apprendre, c'est l'accession de l'équipe masculine 1 en Régionale 3.
- ◆ L'équipe masculine 2 poursuit sa route en département et une équipe de 3X3 se dessine.

Donc on oublie ce goût d'inachevé et on se projette sur cette nouvelle saison !

du côté des associations

Club de Tennis de Barbazan Débat



C'est avec le plus grand plaisir que les adhérents du club de tennis de Barbazan-Debat ont retrouvé l'accès aux courts et la possibilité de pratiquer leur sport de prédilection. La salle ainsi que les deux terrains extérieurs sont désormais ouverts ; il va de soi qu'il convient de respecter les gestes de protection et de suivre le protocole défini par la FFT en accord avec les autorités médicales afin que tout se passe au mieux. Les règles à suivre sont affichées sur les courts, les bancs et chaises ont été retirés et du gel hydro-alcoolique est mis à disposition des joueurs, selon le protocole de reprise du tennis initié par la FFT selon les recommandations ministérielles.

C'est dans un contexte très inhabituel que se déroule cette fin de saison et que se prépare la suivante qui nous l'espérons sera préservée de toute atteinte virale. Malgré le confinement des étapes importantes ont été franchies. En effet, l'éclairage des deux courts extérieurs va être mis en place. Le club aura ainsi la possibilité de créer un tournoi open qui pourra se dérouler dans les meilleures conditions et de pérenniser son tournoi de doubles mixtes. Toutes les conditions seront réunies pour assurer une évolution positive du club et permettre aux joueurs de s'épanouir pleinement.

Une réunion du bureau aura lieu d'ici fin juin, elle aura pour objet de préparer la nouvelle saison, de fixer les dates d'inscription, de définir les tarifs et toutes les options inhérentes à la vie d'un club. Les anciens et nouveaux adhérents seront informés en temps utile par les voies habituelles, mailing, affiches, presse, etc...

Une triste nouvelle est malheureusement aussi à mentionner. Pendant cette période de confinement nous avons appris le décès de Bernard Trouvé qui a très longtemps pris en charge les destinées du club de tennis et à qui les membres du club doivent énormément. C'est en grande partie grâce à lui que le club dispose d'une salle que beaucoup nous envient. Les adhérents qui le connaissaient bien garderont un souvenir chargé d'émotion et reconnaissant quant à son engagement et pour sa personne.



D'ici là, bonne continuation à tous et prenez soin de vous.

Les Randonneurs de l'Alaric :



Notre dernière randonnée du programme d'hiver a eu lieu le 14 mars dans la vallée de Campan au Soum de Hailla par une belle journée.

Le respect du confinement nous a obligé à interrompre nos activités pendant 8 semaines.



Depuis le 12 mai, nous avons repris la randonnée en respectant les gestes barrières et les recommandations de la Fédération Française de Randonnée Pédestre à laquelle notre club est affilié.

C'est avec un immense plaisir que les randonneurs ont retrouvé le piémont et la montagne déjà fleuris. Lors du mois de mai et juin 6 randonnées ont été proposées (circuit sur Barbazan Debat, Pouzac et chemin d'Henri IV à Ousse ; Castet -Sarradis Labèque, lac de l'œuf et les lacs de Binaros).

Le programme d'été va être établi dans les prochains jours.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez prendre contact avec Pierre **POUYENNE VIGNAU** au 05 62 33 80 08 ou 06 38 03 93 49 et participer à deux randonnées sans engagement auprès du club.





Loisirs

La commission
Information et Communication
attend vos articles
pour le prochain bulletin,
qui paraîtra en décembre,
dès mi-novembre.

Numéros utiles

Restaurant scolaire :	05 62 33 80 01
Gymnase :	06 76 98 84 31
Centre de loisirs :	05 62 96 28 24
Ecole Maternelle M.Pagnol :	05 62 33 83 98
Ecole Maternelle J.Prévert :	05 62 33 81 57
Ecole Primaire P.Verlaine :	05 62 33 89 37
Ecole Primaire A.Rimbaud :	05 62 33 87 55
SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Pompiers : depuis un portable	112



Santé



Patrimoine



MAIRIE
BP 23 - 2 bis, rue des Pyrénées
65690 BARBAZAN-DEBAT
Tél : 05 62 33 95 67 – Fax : 05 62 33 92 93
mairie.barbazan-debat65@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Lundi Mardi Mercredi Vendredi
8h à 12h - 13h30 à 18h
Jeudi : 13h30 à 18h
Samedi : 10h à 12h